



## La Financière Power annonce les résultats finaux de l'offre publique de rachat importante

Les lecteurs sont priés de se reporter à la section intitulée « Déclarations prospectives » à la fin du présent communiqué.  
Tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

**Montréal (Québec), le 17 avril 2019** – La Corporation Financière Power (la « Société » ou « CFP ») (TSX : PWF) a annoncé aujourd'hui que, dans le cadre de son offre publique de rachat importante (l'« offre de CFP »), elle a pris livraison de 49 999 973 de ses actions ordinaires (les « actions ») et qu'elle les rachète aux fins d'annulation au prix de rachat de 33,00 \$ par action, ce qui représente 1,65 G\$ de ses actions ordinaires.

Great-West Lifeco Inc. (« Great-West ») (TSX : GWO), une filiale de la Société, a annoncé aujourd'hui qu'elle prendra livraison de 59 700 974 de ses actions ordinaires et qu'elle les rachètera aux fins d'annulation au prix de rachat de 33,50 \$ par action ordinaire de Great-West (les « actions de Great-West »). La Société a appuyé Great-West au moyen de sa participation à l'offre publique de rachat importante de Great-West (l'« offre de Great-West ») en déposant une partie importante de ses actions de Great-West de manière proportionnelle et toutes les actions de Great-West déposées restantes de manière non proportionnelle. La Financière Power financera son offre grâce au produit provenant de sa participation à l'offre de Great-West.

Avant l'annonce de l'offre de Great-West, la Société était propriétaire véritable de 669 568 064 actions de Great-West, sur lesquelles elle exerçait un contrôle, représentant, sur une base non diluée, environ 67,8 % des actions de Great-West émises et en circulation. À la suite de l'offre de Great-West, la Société sera propriétaire véritable de 620 250 032 actions de Great-West, sur lesquelles elle exercera un contrôle, représentant, sur une base non diluée, environ 66,8 % des actions de Great-West émises et en circulation, une fois prise en compte l'annulation des actions de Great-West dans le cadre de l'offre de Great-West.

La Financière Power a annoncé aujourd'hui les résultats finaux de son offre publique de rachat importante. Les actions rachetées dans le cadre de l'offre de CFP représentent, sur une base non diluée, environ 7,0 % des actions qui étaient émises et en circulation avant la prise de livraison des actions. Après la réalisation du rachat, le nombre d'actions émises et en circulation, sur une base non diluée, s'établira à 664 096 506.

Au total, environ 484,1 millions d'actions ont été valablement déposées dans le cadre de l'offre de CFP et pour lesquelles le dépôt n'a pas été révoqué, y compris celles déposées par des actionnaires ayant déposé de manière proportionnelle. Puisque l'offre de CFP a fait l'objet d'une souscription excédentaire, les actionnaires qui ont fait des dépôts à l'enchère à 33,00 \$ ou moins et des dépôts au prix de rachat verront environ 99 % du nombre maximal de leurs actions pouvant faire l'objet d'une prise de livraison rachetées par la Société, sauf les actionnaires qui ont déposé des « lots irréguliers », qui ne sont pas soumis au calcul proportionnel. Les actionnaires qui ont fait des dépôts à l'enchère à un prix supérieur à 33,00 \$ ne verront aucune de leurs actions faire l'objet d'une prise de livraison et d'un rachat par la Société.

Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de dépositaire dans le cadre de l'offre de CFP (le « dépositaire »), effectuera le paiement des actions rachetées conformément à l'offre de CFP et aux lois applicables. Le dépositaire retournera aux actionnaires les actions déposées mais non rachetées dans les plus brefs délais.

Afin d'aider les actionnaires à déterminer les incidences fiscales de l'offre, la Société estime qu'aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le capital versé par action était d'environ 1,91 \$ au moment de l'annulation des actions dans le cadre de l'offre de CFP le 17 avril 2019. Le « montant indiqué » (aux fins du paragraphe 191(4) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)) à l'égard de chaque action est de 32,95 \$.

Des renseignements complets sur l'offre de CFP figurent dans l'offre de rachat et note d'information relative à l'offre publique de rachat datée du 8 mars 2019, ainsi que dans la lettre d'envoi et l'avis de livraison garanti connexes, dont des exemplaires ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes, peuvent être consultés sans frais sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sont actuellement disponibles sur le site Web de la Société au [www.PowerFinancial.com](http://www.PowerFinancial.com).

Le présent communiqué est diffusé à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente des actions.

## À propos de la Financière Power

La Corporation Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations essentiellement dans le secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans des sociétés industrielles et de services d'envergure mondiale établies en Europe. La Corporation Financière Power est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le [www.PowerFinancial.com](http://www.PowerFinancial.com).

### Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société. Les déclarations prospectives sont fournies afin de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature portent notamment sur le moment du paiement et du règlement des actions rachetées aux termes de l'offre de CFP et la source de financement de l'offre de CFP.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment les risques que l'offre de CFP et/ou l'offre de Great-West ne se réalisent pas au moment et selon les modalités prévus, et la capacité de la Société et de ses filiales à anticiper et à gérer les risques.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,  
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay  
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire  
514-286-7400